

RECENSEMENT

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre 16 ans et 16 ans et 3 mois.

La mairie remet alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il faut conserver précieusement car elle sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée...)

M. Farez

EVALUATION DES CAPACITES EXPERIMENTALES - BAC « S » 2010

Au baccalauréat les épreuves de Physique-Chimie et de SVT comportent deux parties : une partie écrite notée sur 16 points sur 20 ; et une épreuve pratique avec évaluation des capacités expérimentales, notée sur 4 points sur 20.

Ces épreuves pratiques auront lieu au Lycée St-Luc mardi 1^{er} juin 2010

Un planning de passage sera communiqué en temps utile aux élèves, lesquels seront par ailleurs dispensés de cours ce jour-là.

M. Farez

CONSEILS DE CLASSE

Classes de Première

Date	Heure	Classe
LUNDI 14/06	16h40	1ESb
	17h40	1ESa
	18h35	1L
MARDI 15/06	16h40	1Sa
	17h40	1Sb

LIEU : FOYER ou perm attenante

Classes de Terminale :

LUNDI 07 JUIN

- 16h35 : TESa
- 17h05 : TESb
- 17h35 : TSa
- 18h05 : TSb
- 18h35 : TSc

LIEU : FOYER ou perm attenante

ADMISSION POST-BAC

Les élèves de terminale candidats à : CPGE, formations d'ingénieur, BTS, DUT, DCG, L1... :

▪ RAPPEL : le CHANGEMENT DE L'ORDRE DES VŒUX peut encore se faire jusqu'au VENDREDI 04 JUIN 2010 dernier délai

UNE SEULE PROPOSITION est faite au candidat : la meilleure possible parmi ses vœux classés préférentiellement.

Tous les vœux moins bien classés sont supprimés : L'ORDRE DES VŒUX EST DONC PRIMORDIAL

PHASES D'ADMISSION

- Jeudi 10 juin - 14h
- Jeudi 24 juin - 14h
- Jeudi 15 juillet - 14h

4 réponses possibles : OUI définitif, OUI mais (proposition acceptée mais maintien des vœux les mieux placés), NON mais (refus de la proposition mais maintien des vœux les mieux placés), DEMISSION GENERALE

ATTENTION : à chaque phase le candidat dispose de 72 h pour répondre. A défaut il sera automatiquement « démissionné » et donc définitivement éliminé de la procédure
A la 3^{ème} phase le candidat doit répondre de façon définitive

Pour plus d'informations se connecter sur le site et consulter le « Guide du Candidat »

M. Farez